

Le BCI



Mai - Juin 2018 n°71

>> Travaux : vers la fin du chantier de la salle des fêtes

>> Urbanisme : la salle de raquettes

>> Dossier : le budget municipal

>> Toute l'actualité de vos associations

Bulletin Communal d'Informations Directeur de publication : C. Boneta Directeur de rédaction : A. Sierra

Rédacteurs : V. Schott, élus, associations Impression : Xylan, RCS 318 585 759 00026

Imprimé sur papier recyclé Tirage à 1500 exemplaires

Crédits photos : mairie, associations

Sommaire

Editorial	3
Comptes-rendus	4
Activités des élus	5
Vie municipale	11
Dossier : le budget	12
Portraits	14
Médiathèque	15
Vie associative	16
Patrimoine et histoire	22
Pêle-mêle et agenda	24
hele-weig of agonas	

Mairie

4, Avenue de Mercade

33880 Saint-Caprais de Bordeaux

Tél: 05.57.97.94.00 Fax: 05.57.97.94.01

Mail

mairie@saintcapraisdebordeaux.fr Site

www.saintcapraisdebordeaux.fr

Le secrétariat est ouvert :

- lundi : 14h-18h,
- mardi, jeudi et vendredi :
- 8h-12h et 14h-18h,
- mercredi : 8h-18h.

Architecte conseiller

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel?

Madame Anne Van Der Elst, architecte conseil du CAUE, se tient à votre disposition pour une aide gratuite au 05.56.97.81.89.

Voir aussi le site : www.cauegironde.com

Bruits de voisinage, rappel des horaires tolérés

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30. Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

	ALL PROPERTY OF THE PARTY OF TH
Centre antipoison :	05 56 96 40 80
Urgences depuis portable :	112
(numéro d'urgence européen)	
SAMU:	15
(médecins et dentistes de garde)	
Pompiers :	18
Police secours :	17
Gendarmerie Créon :	05 57 34 45 20
Urgence Gaz :	0 800 47 33 33
Urgence ERDF:	09 726 750 33
Syndicat de l'eau :	05 56 78 74 84
Mairie:	05 57 97 94 00
CCAS:	05 57 97 94 06
Médiathèque :	05 57 97 94 17

En couverture : Concentration maximale pour Raphaël Lauer, un grand champion de pétanque. **Centre de recyclage :** 05 56 30 65 16 Lundi de 13h15 à 18h30

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h15 à 18h30

 SEMOCTOM:
 05 57 34 53 20

 Centre médico social Créon:
 05 57 34 52 70

 Cl. Vétérinaire 24/24 Bègles:
 05 56 49 43 89

Pharmacies:

Baudin Rigou Saint-Caprais 05 56 21 86 07 Cours Albret, Bx, 24/24 05 56 96 68 36 Capucins, Bx, 24/24 05 56 91 62 66

Les chiffres de l'état civil

Depuis le début de l'année, la commune a enregistré :

- 10 naissances : 8 garçons et 2 filles
- 8 mariages
- 10 PACS
- 17 décès





Chers Saint-Capraisiennes et Saint-Capraisiens,

L'été approche à grands pas et, avec lui, le temps des vacances estivales. Mais avant d'enfiler maillots de bain, casquettes et lunettes, quelques semaines restent encore.

Dans ce bulletin, en pages centrales, j'ai le plaisir de vous présenter le budget municipal qui a été élaboré en concertation avec la secrétaire générale, Anne Collard. Ce budget, que j'ai présenté en conseil municipal, a été voté le 10 avril dernier. Nous pouvons maintenant inscrire en réalisation les divers travaux d'aménagement ainsi que la finalisation des projets, notamment au niveau des équipements sportifs.

Les orientations ont été définies pour notre commune en s'attachant aux attentes de toutes les générations et à l'amélioration de votre qualité de vie au quotidien.

Par cet édito, je vous convie à prendre le temps de feuilleter ce bulletin qui s'est étoffé de 4 pages. Vous pourrez suivre le travail des différentes commissions municipales, des adjoints et des conseillers municipaux. Très impliqués et investis, ils montrent avec les nombreuses décisions prises, toute la cohérence du développement que nous envisageons pour notre commune.

Au fil des pages, vous trouverez également toute l'actualité de la vie municipale, vous irez à la rencontre de personnalités qui se sont distinguées. N'oublions-pas, un petit tour par la médiathèque avant de retrouver l'actualité de vos associations. Pour terminer, la rubrique "Patrimoine et Histoire", vous invitera à découvrir le passé de Saint-Caprais de Bordeaux.

Soyez assurés, chers administrés, de ma volonté de rester attentif au développement raisonné de notre commune.

Je souhaite que la proximité de nos actions accompagne au mieux votre quotidien.

Enfin, avant de vous souhaiter de belles vacances, je croise les doigts pour celles et ceux qui passent des examens ce mois-ci.

Christian BONETA
Maire de Saint-Caprais de Bordeaux
Vice-Président de la Communauté de Communes
des Portes de l'Entre-Deux-Mers





CR séance du 5 mars

>Rythmes scolaires rentrée 2018/2019. Après présentation de l'historique du travail effectué par la commission scolaire et information des avis émis par les différents conseils d'école, pour la maternelle demande d'un retour à 4 jours et pour l'élémentaire, le souhait de maintenir à 4.5 jours la scolarité des élèves, une discussion est engagée entre les membres du conseil.

3 possibilités sont retenues pour le vote : Maintien à 4.5 jours à l'école élémentaire et retour à 4 jours sur l'école maternelle : 7 pour - 12 contre - 3 abstentions.

Retour à 4 jours sur les deux écoles : 11 pour - 7 contre - 4 abstentions.

Maintien à 4.5 jours sur les deux écoles : 3 pour - 16 contre - 3 abstentions.

Comptes-rendus des conseils municipaux

Le conseil valide donc le choix d'un retour à la semaine de 4 jours.

Ce choix ne respecte pas le travail effectué par la commission scolaire, et signifie la fin des TAP et des activités apportées aux enfants.

L'organisation du temps scolaire pour l'école maternelle sera : 8h45 - 12h et 13h45 - 16h30.

L'organisation du temps scolaire de l'école élémentaire sera précisée après le prochain conseil d'école.

- >Autoriser à l'unanimité M. le Maire à procéder à la création d'un poste d'adjoint technique à compter du 01/04/2018 pour pallier la fin d'un contrat aidé sur lequel un agent contractuel était employé depuis le 01/04/2014. Communiquer au conseil les incidences financières de cette mesure.
- >Autoriser le maire à signer une convention avec le département concernant le projet de travaux d'aménagement de la RD115. Vote : 19 pour 3 contre.
- >Suite au transfert à la CDC de l'entretien de l'éclairage public, le SDEEG a été retenu pour assurer cette compétence. Voter à l'unanimité le transfert de la compétence de travaux d'éclairage public au SDEEG.
- >Décider de l'ouverture d'une ligne de trésorerie dans l'attente de la perception des recettes afférentes aux différentes opérations. Vote : 18 pour 3 contre.
- >Effectuer un point sur l'avancée du dossier concernant la salle de raquettes. Afin de ne pas pénaliser le club de tennis il est demandé à l'issue de la discussion qu'une négociation soit entamée avec Nexity afin que la démolition des installations existantes n'intervienne pas avant que la réhabilitation des courts situés près du stade ne soit finalisée.

>Voter à l'unanimité une motion pour demander le maintien, dans de bonnes conditions pour les administrés, du bureau de poste.

CR séance du 10 avril

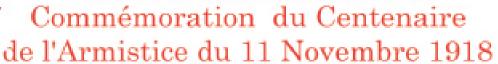
- >Effectuer la présentation du compte administratif 2017 de la commune. Vote : 18 pour 4 contre.
- >Présentation du compte de gestion rédigé par Mme la Perceptrice qui présente les mêmes chiffres que le compte administratif de la commune. Vote : unanimité.
- >Approuver le report du résultat de fonctionnement de 2017 sur le budget primitif 2018. Vote : unanimité.
- >Voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 : proposition de maintenir les taux votés en 2017 en raison d'une augmentation des bases. Vote : unanimité.
- >Présentation par M. le Maire du budget primitif 2018 en fonctionnement et investissement. Vote : 19 pour – 4 contre.
- >Adopter à l'unanimité le compte administratif 2017 transport scolaire, budget uniquement en fonctionnement.
- >Adopter à l'unanimité le compte de gestion transport scolaire.
- >Adopter à l'unanimité le report de l'excédent du budget 2017 (7445,19€) sur le budget 2018.
- >Adopter à l'unanimité le budget 2018 de transport scolaire.

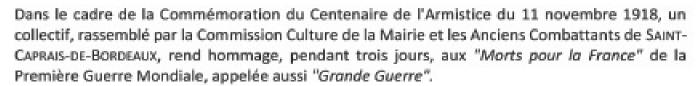
Communication

L

Fêtes et cérémonies

11 Novembre 2018 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX







Exposition permanente

dans la Salle des Fêtes Jean-Philippe CORJIAL à Loustallaut

présentant tous les aspects de la "Grande Guerre", autour d'une dizaine de thèmes cartes géographiques, dessins, graphiques, photos, vidéos, cartes postales, timbres, coupures de journaux, objets, etc...

Conférence

Samedi 10 Novembre 2018

retraçant l'histoire des 32 Saint-Capraisiens "Morts pour la France"

Cérémonie au Monument aux Morts

Dimanche 11 novembre 2018

Vendredi 9 Novembre 2018

- De 14 h à 16 h 30 : Visite et présentation, en avant-première, de l'exposition aux enfants de l'école élémentaire de SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX.
- A 19 h : Ouverture officielle de l'exposition par Monsieur le Maire, en présence des élus et des Anciens Combattants, puis apéritif offert à toute la population, suivi, à 20 h, de la projection d'un film (45mn) retraçant le déroulement et les évènements marquants de la "Grande Guerre"
- A 21 h : Fermeture de l'exposition.

Samedi 10 Novembre 2018

- A 10 h : Ouverture de l'exposition permanente dans la Salle des Fêtes Jean-Philippe CORJIAL.
- A 17 h: Conférence de Monsieur Loustallet-Sens, membre de la Société Archéologique et Historique du Canton de CREON, retraçant le portrait (village, métier, famille, vie et mort) des 32 habitants de SAINT-CAPRAIS qui sont "Morts pour la France" durant la Guerre de 1914 - 1918.
- A 19 h : Fermeture de l'exposition.

Dimanche 11 Novembre 2018

- A 10 h 15 : Rassemblement de toute la population au Monument aux Morts de SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX et Cérémonie Officielle de la Commémoration du 11 Novembre 1918, avec la participation des Anciens Combattants, des enfants de l'école élémentaire, des associations "Musicaprais" et "La Compagnie Les Planches en Feux" pour une évocation de la Grande Guerre.
- A la suite, "Pot de l'amitié" offert par la Mairie et poursuite de l'exposition permanente dans la Salle des Fêtes Jean-Philippe CORJIAL
- A 17 h : Fermeture de l'exposition.





À Saint-Caprais, l'année 2018 sera marquée par la fin des travaux de la salle Jean-Philippe Corjial au Domaine de Loustallaut. Les habitants pourront découvrir ce bâtiment restauré et agrandi dès le mois de septembre.

Le temps où les Saint-Capraisiennes et Saint-Capraisiens allaient jouer au loto, danser, ou assister à des dans la spectacles salle Loustallaut, installés sur des niveaux différents, appartient au passé. En effet, les travaux qui ont débuté en septembre dernier pour transformer salle ont bien avancé. L'installation électrique est terminée. Il reste le carrelage à poser au sol. les essais auront immédiatement après.

L'extérieur du bâtiment a été métamorphosé. Ce bâtiment est composé de deux parties : la première partie accueille aujourd'hui une salle polyvalente de 250 m2 d'un

seul tenant, et la deuxième partie accueille, sur l'arrière, les nouveaux locaux sanitaires, de stockage et de restauration. Ces deux parties ont été réagencées. Il ne reste plus que les quatre murs du bâtiment initial. Le choix de la démolition des murs intérieurs de cette ancienne salle pour faire une structure d'un seul tenant est le plus approprié aux spectacles, aux réunions et aux évolutions. Les travaux s'achèveront donc au début de l'été et elle deviendra la salle multifonctions pour les activités de la commune. En effet, "le principal événement de ce second semestre 2018 sera l'achèvement des travaux de restauration, d'agrandissement et de modernisation de la salle des

fêtes" précise le maire, évoquant un nouveau bâtiment fonctionnel, pratique et au goût du jour, pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes assises dans la pièce centrale.



Travaux sur la station de relevage de "La Grave"





Un poste de relevage est installé chaque fois que le niveau d'évacuation des eaux usées est situé en contrebas du réseau de collecte. Il faut alors pomper et acheminer les eaux à une cote d'altitude supérieure, jusqu'à l'égout ou au système d'assainissement.

Une station de relevage est composée d'une cuve de collecte des eaux usées dans laquelle est immergée une pompe avec détecteur de niveau.

Celle du secteur La Grave, desservant tous les lotissements situés sur le pourtour avait besoin d'être changée vu l'état dégradé du poste et le risque de rupture de la canalisation de refoulement en raison de son affaissement. Le syndicat a donc décidé de procéder à la réhabilitation de ce poste en le remplaçant par un neuf et en le déplaçant légèrement.

Celui-ci est un poste monobloc béton assorti de tous les systèmes de traitement et sera entouré d'une clôture occultante.

Aux grands maux les grands remèdes, c'est ainsi qu'il a été nécessaire d'utiliser une grue de 100 tonnes afin de lever le bloc de 11 tonnes par-dessus les câbles électriques et téléphoniques sans les endommager.

Quelques désagréments pour les usagers de la déchèterie, mais à 14h tout était rentré dans l'ordre!

Intercommunalité

Programmation des travaux sur les voiries d'intérêt communautaire

Parmi les compétences transférées des communes à la Communauté Les Portes de l'Entre-deux-Mers, la voirie intercommunautaire occupe une place importante.

Cette compétence de voirie permet aux habitants des 11 communes de disposer d'un réseau de communication entretenu, rénové et sécurisé. Le service réalise les interventions nécessaires à la mise à niveau de la signalisation, du fauchage, ainsi que l'entretien des chaussées et des accotements via un système de remboursement annuel des frais occasionnés par les communes membres.

Les travaux, réalisés par les sociétés COLAS et CMR, comprennent la réfection des tapis d'enrobés, l'aménagement des rives, les travaux hydrauliques (fossés, grilles avaloirs, etc...). Pour notre commune, cela représente un montant total de 715.890 €.

Ces travaux sont terminés pour la plus grande partie, restent à effectuer quelques rattrapages d'enrobés, des travaux de peinture et de remises à niveaux de bas-côtés. Certains aménagements supplémentaires de voirie ont été réalisés lors de ces travaux par les entreprises à la demande de la commune. Cette mutualisation a permis de coordonner les travaux communautaires et communaux et d'en réduire les coûts.

La Communauté de Communes remercie les usagers de leur compréhension pour les désagréments occasionnés pendant cette période et vous souhaite une bonne route!

Coût (TTC) de la réfection des de Saint-Caprais de Bordeaux : 715.	
Avenue de Mercade section 1	70.344,00
Avenue de Mercade section 2	32.064,00
Avenue de Mercade Fosse Ferrière section 3	78.948,00
Chemin de Fontainebleau	43.710,00
Chemin de la Sablière	103.518,00
Chemin du Limancet	120.846,00
Chemin de Loupes	157.230,00
Chemin de Versailles	45.228,00
Chemin des Meneaux	64.002,00

Vivra Entre-deux-Mers : un service novateur pour vivre la CdC En partenariat avec la communauté une section répert

En partenariat avec la communauté de communes, la société Cominshop a lancé, fin avril, l'application mobile "Vivra Entredeux-Mers".

Un service novateur qui va permettre de dynamiser l'économie locale, telle "une télécommande universelle" pour les habitants du territoire.



Ce service prend la forme d'une application mobile mettant en lumière la communauté de communes sous un jour plus moderne.

Très simple d'usage, ludique et totalement gratuite, l'application présente trois sections distinctes :

section répertoriant les entreprises du territoire sur un annuaire géo-localisé, une autre présentant la communauté des communes et ses évènements sous forme d'agenda culturel et enfin une section "bons plans" qui sera directement gérée par les commercants aui pourront intégrer eux-mêmes des annonces promotionnelles, soit évènementielles, ou toute autre information de leur choix.

Actuellement, le service VIVRA rencontre les commerçants des Portes de l'Entre-deux-Mers afin de présenter ce service : une façon d'ouvrir les portes du numérique à tous.

L'application est disponible sur App Store et Google Play. Le téléchargement est gratuit!

Vie associative

Les subventions 2018

Comme chaque année, des subventions ont été attribuées aux associations qui en ont fait la demande.

Club de l'Age d'or	400 €
Anciens Combattants	550 €
APRODISC	500 €
Les Arts Disants	1 300 €
ASCJ	2 500 €
BOOJOVTT	800 €
BUDO	300 €
Créafil et Papiers	150 €
Espace et Loisirs	500 €
Gym entretien postural	150 €
Musicaprais	4 500 €
Les Petits Rats	800 €
Tennis	2 500 €
Saint-Caprais en Fête	1 400 €

Ces subventions ont été quantifiées après étude des dossiers fournis à Corinne Levraud, adjointe à la vie associative, et à sa commission.

L'estimation se fait à partir de plusieurs paramètres, notamment le nombre d'adhérents, le bilan annuel d'activités justifiant la subvention perçue, les budgets de l'année écoulée, le projet associatif, le budget prévisionnel, les actions engagées... Le foot, la gym enfants et le basket, qui sont devenues des associations intercommunales se sont vues attribuer leurs subventions par la Communauté de Communes des Portes de l'Entredeux-Mers.

Rappelons que les subventions versées aux associations par une collectivité locale sont facultatives, c'est à dire soumises à l'unique appréciation de la ville. Précaires, car elles ne sont en aucun cas automatiquement reconduites l'année suivante, et conditionnelles car elles doivent obéir à certaines conditions de légalité, telle que l'existence d'un intérêt public et communal.

Par le vote de ces subventions en conseil, la municipalité tient à soutenir l'engagement des associations, de leurs bénévoles, dirigeants et animateurs et souhaite également pouvoir offrir à ses administrés un large choix d'activités.



La grande Braderie printemps/été du CCAS a eu lieu les 20 et 21 avril dernier. S'habiller pour pas cher et être solidaire, tel est le slogan de ce rendez-vous qui vous est donné 2 fois par an depuis de nombreuses années.

Plus de 1000 personnes sont venues pendant ces 2 jours, faire des emplettes à moindre coût, trouver la perle rare, habiller les enfants, s'équiper en matériel de puériculture, se faire plaisir tout simplement, en fouillant avec fébrilité dans les nombreux rayonnages.

Rappelons que la Braderie est basée sur les dons qui sont déposés à la mairie par celles et ceux qui font le grand ménage et vident les armoires à la maison.

Pas de gaspillage!

Les invendus sont distribués à des associations telles que Fringuette, Partage sans frontières, le Secours populaire ou encore Croix rouge bébé. En fait, "du social dans le

Une belle réussite encore qui récompense le travail titanesque des membres et bénévoles du CCAS. Tout au long de l'année, ces derniers, trient, lavent, repassent, et étiquettent. Ils mettent ensuite en place, animent la grande braderie, et enfin, rangent le tout!

Le groupe s'étoffe et voit arriver de jeunes générations qui viennent prêter main forte. Bienvenue à eux!

La prochaine Braderie aura lieu les 19 et 20 octobre dans la salle Jean-Philippe Corjial.

Plan canicule

Comme chaque année, le Ministère de la Santé et l'Agence Santé Publique France renouvellent leur campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

- La chaleur fatigue toujours,
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur, - La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets

liés à la chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle.

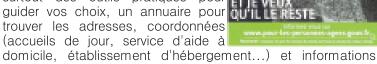
Il est demandé aux mairies de recenser les habitants isolés, fragilisés, handicapés ou désireux d'être aidés en cas de forte chaleur. Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur le registre communal peuvent le faire en contactant la mairie.

Perte d'autonomie : prendre les bonnes décisions.

Une aide précieuse pour personnes âgées et leur famille, afin trouver une solution

d'hébergement ... Des informations officielles complètes, des articles pédagogiques, des réponses aux questions les plus fréquentes; mais surtout des outils pratiques pour guider vos choix, un annuaire pour

trouver les adresses, coordonnées (accueils de jour, service d'aide à



utiles. Mais aussi un comparateur officiel des prix des maisons de retraite et le calcul des restes à charge.

Alors n'hésitez-pas à vous connectez sur :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Scolaire

Nouveaux horaires du temps méridien

A la rentrée 2018-2019, l'organisation du temps méridien sera modifiée : les enfants auront d'avantage de temps pour déjeuner et se détendre : 2 h pour l'école élémentaire au lieu de 1h30 actuellement et 1h45 pour la maternelle. Cela permettra également d'organiser 2 services de cantine comme c'est déjà le

cas à l'école maternelle depuis le mois de mars.

L'objectif restant toujours l'amélioration de ce temps déjeuner, pour écoliers, petits et grands.

Portes ouvertes pendant les NAP

Durant la dernière semaine de juin, du 25 au 29, les activités NAP seront ouvertes aux parents.

Pendant les horaires des NAP, c'est à dire de 15h30 à 16h30, les parents pourront venir voir leurs enfants s'adonner à leurs activités.

De plus, pour ceux qui ne peuvent se libérer sur ce créneau horaire, les animateurs joueront les prolongations à l'accueil périscolaire. Ainsi, tout en venant chercher vos enfants, vous pourrez jeter un petit coup d'oeil sur les activités qui ont été proposées pendant l'année et rencontrer les intervenants. N'hésitez-pas à pousser la porte!



Fêtes et cérémonies

Le consul du Portugal à Saint-Caprais

A l'occasion de la célébration de la Révolution des Oeillets, le 25 avril dernier, la municipalité recevait M. Marcelo Vaultier-Mathias, Consul du Portugal à Bordeaux, les membres de l'ASCJ et des élus locaux.

Une réception officielle s'est tenue dans la salle du conseil avant la plantation symbolique d'oeillets sur la Place des Jumelages.

Dans son discours, le maire, Christian Boneta, a mis en avant la longue amitié qui existe entre le Portugal et Saint-Caprais: "Entre les Portugals et les Saint-Capraisiens, vous le savez, c'est une histoire ancienne, une histoire de 20 ans, très profonde". Jumelée avec Carvoeira, notre

commune est très sensible à l'histoire du Portugal, ce pays quelque peu devenu, par cette amitié de longue date, notre frère en Europe.

44 ans déjà que cette révolution a eu lieu, mais elle marque toujours le peuple portugais et notamment ceux qui l'ont vécue.



Le 8 mai 2018, anciens combattants, porte-drapeaux, élus, et administrés étaient réunis pour commémorer ce 8 mai. Le maire, Christian Boneta, a donné lecture du message du Secrétaire d'Etat:

"Françaises et Français de toutes origines et de toutes



convictions, nous voulons ainsi manifester notre fidélité à nos héros. Dans une réconciliée, nous Europe savons qu'il faut sans cesse rester vigilants pour défendre valeurs et nous réaffirmons notre détermination à les transmettre aux générations futures.'

La cérémonie a été ponctuée de plusieurs temps

forts : dépôt de la gerbe, appel et sonnerie aux morts pour la France, minute de silence, remise de médailles à Bruno Gautron par le Colonel Bernard Letrange... Tout cela orchestré par Musicaprais.

Moment émouvant, le recueillement en mémoire de Jacky Bouey et Paul Dupuy. La cérémonie a été suivie d'un moment fraternel autour d'un apéritif offert par la municipalité

Rappelons que cette date correspond à la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, et à la fin de la seconde guerre mondiale. La capitulation de l'armée du 3ème Reich a mis fin à un conflit qui fit plus de 60 millions de morts.



Dès 14h : Animations enfants gratuites : quads, structures gonflables, toboggan aquatique, balade à Poney, pêche aux

16h : Concours adultes et ados sur la structure gonflable "Le Gira Loco", stands de confiseries, vins et produits locaux.

canards. Visite des mascottes.

18h : Apéritif offert par la municipalité. 19h : Restauration par l'ASCJ et la Confrérie des goûteurs de tricandilles.

20h : Bal animé par Tropical Music.22h : Distribution de bracelets

phosphorescents et de lampions, suivie

de la retraite aux flambeaux. 23h : Grand feu d'artifice, Plaine

Bernardin.

Rythmes scolaires : retour à 4 jours l'année prochaine

Tous les élèves Saint-Capraisiens, écoles maternelle et élémentaire confondues, repasseront à la semaine de quatre jours à partir de la rentrée scolaire de septembre.

Cette décision a été prise après un temps de réflexion et de concertation.

Le DASEN (Directeur Académique du Service de l'Education Nationale) a tranché et a fait parvenir sa décision officielle. Le 4 juin dernier, il s'est prononcé pour le retour à 4 jours, suivant le souhait émis par le maire et la majorité du conseil municipal.

Les nouveaux horaires d'école ont également été validés.



Nouveaux horaires

Ecole maternelle : 8h45 - 12h et 13h45 - 16h30 Ecole élémentaire : 8h30 - 12h et 14h - 16h30

Environnement

Semoctom Ça bouge à la déchetterie

Une amplitude d'ouverture élargie

Afin d'offrir plus de services aux usagers de ses déchetteries, le Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) ouvre trois de ses déchetteries en continu de 9h15 à 18h30 du 15 avril au 14 octobre 2018, puis pour les années à venir du 15 mars au 14 octobre

Un contrôle d'accès sur toutes les déchetteries

Les 6 déchetteries du SEMOCOTM ont été progressivement équipées de barrières et de terminaux informatiques.

Le contrôle d'accès va permettre de mieux connaître les caractéristiques des usagers, la nature des dépôts sur les différents sites et de réguler la circulation.

A partir de début juillet, chaque utilisateur pourra créer un compte sur une plateforme sur Internet. La validation de ce compte, après vérification des pièces justificatives qui seront

demandées, permettra la création d'un identifiant unique sous forme de code barre. Il suffira ensuite à l'usager de présenter un code barre, soit sur papier, soit dématérialisé sur un smartphone, aux automates présents à l'entrée de la déchetterie pour déclencher l'ouverture et la fermeture des barrières et ainsi permettre l'accès à la zone.

Jusqu'à fin 2018, les conditions et les tarifs restent d'accès inchangés, et, si vous n'avez pas de compte, l'agent pourra toujours ouvrir la barrière. Par contre, à partir du 1er janvier 2019, il faudra impérativement avoir un compte validé pour avoir accès aux déchetteries du syndicat. Les ouvertures de compte seront possibles à partir de début juillet ; le maître mot est : "anticipez !" pour éviter les risques d'embouteillages en fin d'année 2018 et au tout début de l'année 2019. Aussi, nous vous conseillons de ne pas attendre pour créer, faire valider votre compte et

installer votre code barre sur votre smartphone.

Déchetterie

Les particuliers du territoire du SEMOCTOM auront droit à 20 passages ou 3 tonnes de dépôts maximum par an gratuits. Pas d'inquiétudes à avoir le SEMOCTOM va mettre des moyens humains pour aider à la création des comptes et à l'enregistrement du code d'accès sur les smartphones.

Vous serez informés prochainement sur les modalités prévues.

Horaires d'été
(du 15 mars au 14 octobre)

<u>Lundi</u>

13h15 - 18h30

<u>Du mardi au samedi</u>

9h15 - 18h30 en continu.

Horaires d'hiver
(du 15 octobre au 14 mars)

<u>Lundi</u>
13h15 - 17h

<u>Du mardi au samedi</u>
13h40 - 17h.



Quels rythmes scolaires pour nos enfants?

Suite au Conseil Municipal du 5 mars dernier, la majorité de M. le Maire a créé une situation de blocage en ne suivant pas le vote du conseil exceptionnel de l'école élémentaire. Pour rappel, l'Académie de Bordeaux demandait un consensus entre le vote de l'école et celui du conseil municipal. De fait, depuis 3 mois, nous attendions la décision de l'Académie, qui se retrouvait donc décisionnaire à notre place : 4 jours ? 4 jours et demi?

Le verdict est tombé le 4 juin : ce sera 4 jours pour les deux écoles.

Les enfants, les parents et les enseignants connaissent enfin leur rythme pour l'année prochaine.

Il aurait été beaucoup plus simple pour Monsieur le Maire et son adjointe aux affaires scolaires de voter au conseil exceptionnel des écoles, plutôt que de s'abstenir.

Il fallait juste que Monsieur le Maire assume son choix. Celui de faire des économies en arrêtant les TAP... au détriment du rythme de nos enfants.

Quelle dynamique pour notre commune ?

Les maisons poussent de partout : Clos Bella Vista, les Charmilles, pour citer les deux derniers lotissements. Bientôt 24 logements supplémentaires derrière les écoles sur le terrain vendu à Nexity. Le projet sur le terrain de M.

Cessy, entre école maternelle et ALSH, est ajourné mais pour combien de temps ? En

attendant, les incivilités s'accentuent, en partie générées par le désœuvrement des jeunes, qui n'ont aucune structure dédiée.

Parallèlement, la superette du centre bourg a du mal à trouver sa place, les changements de gérants se succèdent, qui n'arrivent pas à trouver leur équilibre financier. Nous avons perdu les deux bars de la commune, la presse, le tabac... Déjà qualifié par certains de village dortoir, quel avenir pour Saint-Caprais de Bordeaux ?

Et si la commune achetait le terrain de M. Cessy pour anticiper l'agrandissement de l'école maternelle et la cour de l'ALSH, voire implanter un foyer pour les jeunes ? Et si la commune achetait l'ensemble immobilier en vente dans le centre bourg, face à l'école maternelle (où il y a 6 mois se trouvaient un bar et une presse) et en faisait des petits commerces de proximité en rez-de-chaussée et des logements au premier ? Elle louerait les commerces à des prix très compétitifs, permettant le maintien d'une vie économique de proximité.

"Avec des si"... "On ne peut pas financièrement" va-t-on nous répondre. FAUX. Nous répondrons que c'est un choix politique, un choix dynamique pour une qualité de vie et un avenir meilleur. La majorité entendra-t-elle notre proposition ? Et comprendra-t-elle l'enjeu pour la commune ?

Bien recevoir votre courrier, tout commence par une boîte aux lettres bien identifiable.

Un appel est, une nouvelle fois, lancé auprès de nos habitants les invitant à identifier leur boite aux

En effet un grand nombre d'entre elles ne portent pas de nom, ou alors il est devenu "illisible". Afin de faciliter la distribution du courrier par les préposés de La poste dont la tournée est minutée, il serait judicieux de faire figurer sur chaque boîte aux lettres la numérotation et le nom du ou des résidents, (ce qui est obligatoire). A défaut, le courrier peut ne pas être distribué.



Permis de conduire : de nouvelles aides pour les jeunes



La Nouvelle Aquitaine souhaite favoriser l'égalité chances d'accès l'emploi en proposant une

aide au financement du permis B pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle.

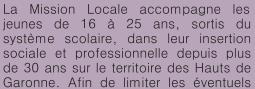
Sous conditions de ressources, les jeunes âgés de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400€ à 1200€ pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans certaines catégories liées au niveau d'études ou de formation.

Comment ça marche?

- 1) Prendre connaissance du règlement pour vérifier les conditions d'obtention et justificatives les pièces connaître demandées selon les situations.
- 2) Pour informations ou dépôt d'une demande dématérialisée, aller sur le site <u>aidepermisdeconduire.fr</u> en cliquant sur 'Créer mon dossier" en bas de la page.

La mission locale: un soutien pour l'insertion des je

serviettes



problèmes de mobilité et de se rapprocher de son public, elle a mis en place, au fil des années, 7 antennes et près de 14 permanences sur son territoire. C'est dans ce cadre que, quatre demi-journées par mois, Audrey Maury tient une permanence de la Mission Locale des Hauts de Garonne à la mairie de Saint-Caprais, le jeudi de 8h30 à 12h, pour accueillir, à la demande, les jeunes suivis sur la

Les entretiens, individuels, ont lieu sur rendez-vous, à prendre auprès de l'antenne de Créon au 05.57.34.12.28, et permettent aux jeunes de la commune de définir et valider leur projet professionnel avec une conseillère en insertion. Ils peuvent aussi faire le point sur leur situation, leurs besoins en terme d'orientation, de formation, de loisirs, de logement, de santé, de mobilité ou d'emploi et bénéficier de stages courts en entreprise pour découvrir des métiers et des secteurs d'activités porteurs.

Deux outils sont aussi à leur disposition pour les tenir informés des actualités de la structure, un site Internet (www.lamissionlocale.com) sur leguel ils trouveront des informations utiles sur les mesures les concernant ainsi que les offres d'emploi proposées et une page Facebook (www.facebook.com/MLHautsdeGaronne) leur annonçant les forums, ateliers, visites d'entreprises et autres actions à venir.

Handivillage 33 se mobilise pour les femmes sans abri

Le Foyer d'Accueil Médicalisé Clary qui accueille des adultes handicapés au nom de l'association Handivillage 33 mène actuellement une action en faveur des femmes sans abri.

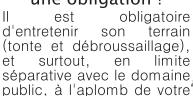
Parce que les femmes sans abri sont, à ce jour, de plus en plus nombreuses, et leur dignité n'est plus qu'utopie et leur féminité aussi, l'association "Femmes sans abri", leur apporte aide et soutien dans leur vie quotidienne.

Sensibles à ce problème, et parce que les résidents de Handivillage 33 sont conscients du soutien que leur apporte leur structure, ils ont à leur tour envie d'aider les plus défavorisés.

C'est pourquoi, comme dans plusieurs autres lieux publics de la CdC,



Entretien des terrains, une obligation!



clôture, près de votre portail, devant votre maison.

Trop de haies dépassent encore la limite des propriétés et des clôtures parfois d'une façon conséquente sans autant inquiéter les propriétaires. Un simple coup d'oeil suffit pourtant à s'en rendre compte.

Faudra-t-il intervenir et adresser la facture des travaux aux récalcitrants, pourquoi pas ? Des piétons souhaitent...

Le policier municipal, au cours de ses tournées, le signalera systématiquement aux personnes concernées ou les avisera par courrier. **▶**11



Dossier <<< Le budget municipal



Le vote des budgets est une étape annuelle importante et obligatoire pour toute collectivité publique. A Saint-Caprais de Bordeaux, ce vote était à l'ordre du jour du conseil municipal du mardi 10 avril 2018.

Le compte administratif 2017

COMPTE ADMINISTRATIF - EXECUTION DU BUDGET 2017				
		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
REALISATIONS DE	FONCTIONNEMENT	1 875 884.25 €	1 969 420.15 €	93 535.90 €
L'EXERCICE 2017	INVESTISSEMENT	1 200 716.77 €	1 600 008.68 €	399 291.89 €
REPORTS DE	FONCTIONNEMENT	- €	114 295.15 €	114 295.15 €
L'EXERCICE 2016	INVESTISSEMENT	431 234.54 €	. €	- 431 234.54 €
TOTAL	REALISATIONS + REPORTS	3 507 835.56 €	3 683 723.96 €	175 888.40 €
RESTES A	FONCTIONNEMENT	- €	- €	- €
REALISER EN 2016	INVESTISSEMENT	490 292.00 €	992 345.00 €	502 053.00 €
DECIN TATO	FONCTIONNEMENT	1 875 884.25 €	2 083 715.30 €	207 831.05 €
RESULTATS CUMULES	INVESTISSEMENT	2 122 243.31 €	2 592 353.68 €	470 110.35 €
COMULES	TOTAL CUMULE	3 998 127.56 €	4 676 068.96 €	677 941.40 €

Section fonctionnement

Alors qu'il avait été budgété 2.128.261,74 €, nous avons consommé 1.875.884,25 €. Nous pouvons noter une baisse importante de 13 % des frais à caractère général. Les recettes sont de 1.969.420,15 € ce qui laisse apparaître un excédent de 93.535,90 €.

SECTION FONCTIONNEMENT - DETAIL 2017

Charges à caractère général	427 027,67 €
Charges de personnel	1 095 064.74 €
Compensation transferts CdC	20 535.00 €
Charges de gestion courante	252 757.14 €
Intérêts de la dette	47 950.00 €
Opérations entre sections	32 549.70 €
DEPENSES	1 875 884.25 €
Remboursements	20 416.20 €
Produits de services	58 396.96 €
Impôts et taxes	1 250 545.20 €
Dotations et participations	578 643.47 €
Produits de gestion courante	20 318.78 €
Produits exceptionnels et financiers	27 193.63 €
Travaux en régie	13 905.91 €
RECETTES	1 969 420.15 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	93 535.90 €

SECTION INVESTISSEMENT - DETAIL 2017

Opérations d'équipement		632	904.24	40
Remboursements d'emprunts		234	899.30	9€
Opérations d'ordre (emprunt SDIS)		132	833.23	3 €
DEPENSES	1	200	716.77	7 (
Subventions		53	006.48	16
Emprunts		800	000.00) €
Dotations et réserves		110	401.23	2.6
Report de l'excédent		485	123,64	4.6
Opérations d'ordre		151	477,00	2 €
RECETTES	1	600	008.60	. (
EXCEDENT INVESTISSEMENT		399	291.88) C

Section investissement

Il avait été budgété 2.903.715,68 €. Il a finalement été mandaté 1.200.716,77 € ce qui porte le taux de réalisation à 41,35 %. Les recettes sont de 1.600.008,66 € d'où un excédent de 399.291,89 €. Il est à noter que les subventions attendues ne peuvent être perçues qu'après réalisation des travaux. Ainsi, s'il y a moins d'investissements que prévus, par effet mécanique, il y a moins de subventions qu'attendues.

Les 832.984,24 € d'opérations d'équipement se répartissent ainsi :

Opération 17, Matériel : 70.569,78 €
Opération 24, Bâtiments : 17.405,48 €
Opération 28, Voirie : 126.338,36 €
Opération 29, Eglise : 15.291,16 €
Opération 42, Loustallaut : 578.339,36 €
Opération 54, Ecoles : 19.465,74 €
Opération 56, Cimetière : 5.574,36 €

Le compte de gestion

Le compte de gestion, rédigé par Madame la perceptrice du Trésor Public avec une méthodologie comptable différente aboutit exactement aux mêmes chiffres que le compte administratif, soit un excédent de fonctionnement de 93.535,90 € et un excédent d'investissement de 399.291,89 € pour un résultat cumulé de 677.941,40 €.

Ce budget annexe ne comporte qu'une section de fonctionnement. Le compte administratif et le compte de gestion aboutissent aux même résultats. Pour 2017, il s'établissent à 33.152,09 € de recettes pour 29.537,03 € de dépenses, soit un excédent 3.615,06 €. Cela porte le résultat cumulé à 7.445,19 €, somme reportée sur le budget 2018.

Pour 2018, les prévisions du budget transport s'équilibrent à 31.395,19 € :

Pour les recettes :

7.445,19 € d'excédent, 950 € de participation des familles, 5.000 € du

Le transport scolaire

département, 18.000 € de la commune.

Pour les dépenses :

1.500 € de carburant, 2.500 € d'entretien et réparations, 800 € d'assurance, 25.000 € de remboursement à la commune pour notamment les frais de personnels, 1.595,19 € de frais divers.

Il est à noter que la plus grande participation financière pour le fonctionnement de ce service émane de la commune, les familles ne supportant à ce jour qu'une faible fraction de 3,03%.

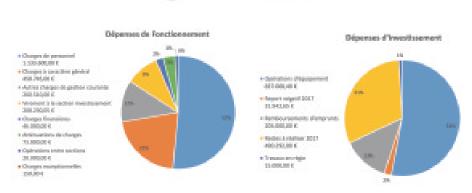
Le budget primitif

Il s'agit du budget prévisionnel pour l'année en cours. Les prévisions votées s'équilibrent à 2.201.035,05 € en fonctionnement et 1.579.843,05 € en investissement.

Le chapitre des intérêts d'emprunt baisse par rapport à 2017 et il est précisé qu'en 2018 deux emprunts se terminent, soit une annuité réduite de 30.000 € environ. Le budget s'équilibre par la vente prochaine du terrain situé derrière l'école maternelle au promoteur immobilier Nexity pour un montant de 900.000 €.

Opérations d'équipement	
Opération 17 : Matériel Informatique, téléphonie, matériel de cantine, mobilier pour les écoles, mobilier pour la saile JP Corjial, mobilier pour la médiathèque, matériel technique, grilles d'expositions, défibrillateur, déconstions de Noël, matériel de nettoyage	70 000.00 €
Opération 24 : Bâtiments Tableau électrique salle des banquets, matériel de basket, WC médiathèque, réfection soi médiathèque, remise aux normes électriques, Etanchéité salle vidéo	56 500.00 €
Opération 28 : Voirie et Eclairage public Aménagement route des Charmilles, poteau incendie, éclairage Argenton, éclairage accès ALSH	151 908.40 €
Opération 29 : Egilse Troisième et demière tranche de traveux.	57 000.00 €
Opération 42 : Loustallaut Travaux de réhabilitation, alarme, cloture, pose de pics à pigeons	48 000.00 €
Opération 46 : Plaine des sports Club house de tennis, réhabilitation courts de tennis	298 000.00 €
Opération 64 : Ecoles Ecole maternelle : baie vitrée, éclairage couloirs, bloc porte salle motricité, reprovilage de la cour, VMC du préfabriqué Ecole élémentaire : étude de restructuration, programmiste, équipements sportifs plaine Bemardin	155 200.00 €
Opération 56 : Cimetière Traveur divers	1 000.00 €
TOTAL	837 608.40 6







Les subventions aux associations

SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS	
AGE D'OR:	400.00 €
ARTS DISANTS	1 300,00 €
ANGIENS COMBATTANTS	550.00 €
APRODISC	500.00 €
A9CJ	2 900,00 €
BOOJOVTT	800.00 €
BUDO	300.00 €
CREAFIL ET PAPIERS	150,00 €
ESPACE ET LOISIRS	500.00 €
GYM POSTURALE	150.00 €
MUSICAPRAIS	4 500 00 6
PETITS RATS	800.00 €
TENNIS	2 500 00 €
SAINT-GAPRAIS EN PETE	1 400.00 6
AMICALE POMPIERS CREON	80.00 €
FNACA	200.00 €
LUTTE FRELONS ASIATIQUES	100.00 6
AMICALE MAIRES CANTON CREON	60.00 6
AMICALE SECRETAIRES CANTON CREON	40,00 €
ADELFA - Lutte contre la grêle	100.00 6
FESTIVAL ENTRESPEVES	1 000.00 6
MUTUELLE MNT	5 000,00 €
Réserve SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	2 070.00 €
TOTAL SUBVENTIONS =	25 000,00 €

Pour 2018, après examen des besoins et projets par la commission vie associative, 16.350 € ont été attribués aux associations Saint-Capraisiennes, 6.580 € à des associations partenaires, et 2.070 € réservés à des demandes exceptionnelles. Soit une enveloppe globale qui totalise 25.000 €.

Mais au-delà de cela et tout au long de l'année, c'est toute une logistique humaine et matérielle qui est ponctuellement mise à disposition de nos dynamiques associations, sources incontestables d'animation et de convivialité où chacun peut trouver son bonheur, tant les activités sont variées.

Les taux d'imposition

En ce qui concerne les taxes directes locales pour 2018, il a été décidé de maintenir inchangé les taux d'imposition communaux.

- Taxe d'habitation : 14,45 %, pour un produit attendu de 579.156 €
- Taxe foncier bâti : 22,50 %, pour un produit attendu de 577.800 €
- Taxe foncier non bâti : 56,93 %, pour un produit attendu de 24.309 €

Soit un produit attendu total pour la commune de 1.181.265 €.

Mais attention, taux communal inchangé ne veut pas dire stabilité de ces taxes. Car elles dépendent aussi de la revalorisation des bases locatives décidées annuellement par l'Etat et du choix de taux des autres collectivités locales que sont la CdC et le département.

Portraits

Raphaël la main d'or

Le club de pétanque de Saint-Caprais de Bordeaux compte dans ses rangs un très jeune champion qui rafle régulièrement des titres, quel que soit le niveau de compétition : Raphaël Lauer.

Nous sommes allés rencontrer ce jeune prodige, que nous avons naturellement trouvé au beau milieu du boulodrome sous le regard bienveillant de son père. Et ce qui surprend le plus, lorsque l'on est novice en la matière, c'est le bel éventail d'âges qui foule les terrains et le regard admiratif des plus anciens sur le jeune garçon... un peu la mascotte du club!

BCI: Raphaël, peux-tu te présenter en quelques mots?

Raphaël: Je m'appelle Raphaël Lauer, j'ai 11 ans et j'habite à Créon. Je suis membre du club de Saint-Caprais de Bordeaux depuis 3 ans et j'adore venir ici

J'ai remporté plusieurs championnats et je suis vraiment passionné par ce sport.

BCI: Pourquoi la pétanque?

Raphaël: C'est une histoire de famille. Je suis la 5ème génération de boulistes et c'est une passion que je partage avec ma belle-mère et mon père, qui sont également membres du club. Vers 5 ans, j'ai commencé à jouer, comme ça, dans mon jardin: comme on le dit, je "jetais la boule"! J'étais passionné et cela a grandi au fil du temps. Papa ne pensait pas que je continuerais, mais à force de me voir pratiquer, il a compris que ce n'était pas qu'une lubie. Il m'a donc inscrit, avec lui, au club, et c'est lui qui me coache avec les autres jeunes.

Je suis tellement mordu que parfois, le matin, avant d'aller à l'école, je fais quelques tirs... même dans la neige!

BCI : Pourquoi le Club de Saint-Caprais de Bordeaux ?

Raphaël: C'est un club qui a une bonne réputation. En plus, l'ambiance est super bonne et toutes les générations se côtoient. C'est plutôt cool! Il y a 4 autres enfants, filles et garçons, dont mon cousin.

BCI: Alors, qu'est-ce que tu aimes dans la pétanque?

Raphaël: J'aime l'ambiance qu'il y a sur les terrains. Je prends un énorme plaisir à jouer contre des adultes, des pros, des champions nationaux ou internationaux. Les challenges donnent souvent de l'excitation, et grâce à la technique, j'arrive à me canaliser, à gérer mon stress. Et, vous savez, parfois, ça m'aide même à l'école. Ce n'est pas toujours facile de rester calme lorsqu'on joue devant un public nombreux et dans de grands boulodromes. J'ai appris la patience, et le respect.

(Le papa se glisse dans la conversation pour nous dire, non sans fierté, que le respect des enfants du club, est salué au niveau fédéral).



J'adore le fair-play des adversaires qui au fil des compétitions, deviennent de véritables supporters. Je veux faire ça toute ma vie!

Le mot de la fin revient tout naturellement au papa : "Vous imaginez, seulement après 3 ans de licence, mon fils concrétise le bonheur de la famille".

V. Schott

Le palmarès de Raphaël 2016 :

Champion de Gironde tir de précision 2017 :

Vice-champion de Gironde en doublette, champion du tir de précision 2018 :

>25 février : champion de Gironde tête à tête en minimes

>11 mars : champion de Gironde individuel au tir de précision minimes >8 avril : champion de Gironde en triplettes, diplôme d'honneur du district

>28 et 29 avril : champion régional Nouvelle Aquitaine.

Raphaël est qualifié pour les championnats nationaux qui auront lieu les 25 et 26 août à Caen.

Le club "Les pierres précieuses et les chenilles vertes"

Deux jeunes Saint-Capraisiennes, Sandre et Flavie, âgées de 9 et 11 ans, sensibles à la protection de la nature, ont décidé de créer le club "Les pierres précieuses et les chenilles vertes".



Pour Sandre, 9 ans en classe de cm1 et Flavie, 11 ans et déjà en 6ème, le bonheur de vivre à la campagne a été entaché par le constat du nombre incommensurable de déchets qui

jonchent les routes et les lieux publics de Saint-Caprais. Malgré le passage régulier du service technique pour enrayer au mieux ce phénomène, il est en effet malheureux de voir une multitude de déchets s'amonceler au fil des pas.

Sandre et Flavie, se sont donc lancées, en janvier, dans le nettoyage du Parc Jacquotte et une partie de l'Avenue de Mercade.

"Le nombre de dechets etait vraiment incroyable! Vraiment, nous ne savons pas comment certains peuvent vivre dans cette pollution! Nous n'avons ramassé que ce qu'on a pu: seulement l'avenue, et même

pas tout le Parc. N'oubliez-pas que des nourrissons et de jeunes enfants viennent jouer et pourraient avaler les mégots de cigarettes qui jonchent le sol. le Parc n'est pas un cendrier... Nous pensons que l'on devrait arrêter de jeter quoi que ce soit par terre!".

Un geste civique et responsable que la municipalité souhaitait saluer...

Si seulement cela pouvait sensibiliser le plus grand nombre!

D'autres actions vont être mises en place. Le club est grand ouvert et si vous souhaitez le rejoindre n'hésitezpas à contacter la mairie qui vous mettra en relation.





"Kicékébébête" : une lecture musicale loufoque

Samedi 5 mai, le Collectif Blop excellait, pour le plaisir du public venu nombreux, dans un spectacle musical au plus près des livres.

Enchantement unanime pour les spectateurs, petits et grands, avec ces inénarrables facéties qu'elle déroule tout au long des 4 ouvrages de cette lecture musicale à l'intention de tous les publics, dès 4 ans.

Tony Leite à la guitare et Fred Jouveaux à la percussion s'y entendent pour composer un duo de personnages détonants. Le cocktail est éprouvé : musiques débridées, chansons drolatiques et projection vidéo, le tout servi par une interprétation énergique et vivifiante, donnent corps à un spectacle disponible à la diffusion dès maintenant! Le Collectif Blop (interjection), qui est déjà venu en représentation à la médiathèque, est un collectif d'artistes du spectacle vivant, mais pas seulement. Création de spectacles autour du livre de jeunesse, diffusion musicale, théâtre... des artistes complets... et le public, conquis, n'a pas résisté à leur talent!

Activité autour de "Lire et élire"



Encore une activité supplémentaire dans le cadre de l'opération "Lire et élire" organisée par le conseil départemental. Un atelier d'initiation au dessin au fusain, animé par Samuel Opéré, autour du livre "sauvage", qui fait partie de la sélection "Lire et élire 2018". Cet atelier qui a remporté un véritable succès et où certains talents se sont dévoilés.

Les oeuvres seront exposées à la médiathèque pendant plusieurs semaines. Comme quoi, autour des livres, l'imagination et la création sont les invitées d'honneur et il y a moult choses à faire...

Dernier rendez-vous de l'année avec la Ludothèque, samedi 23 juin 10h à 12h !!

Les nouveautés



Roman: À la fin de "Celle qui fuit et celle qui reste", Lila montait son entreprise d'informatique avec Enzo, et Elena réalisait enfin son rêve: aimer Nino et être aimée de lui, quitte à abandonner son mari et à mettre en danger sa carrière d'écrivain.

Car elle s'affirme comme une auteure importante et l'écriture l'occupe de plus en plus, au détriment de l'éducation de ses 2 filles, Dede et Elsa...

Album jeunesse : Anouk vient tout juste

d'emménager dans une nouvelle ville. Elle n'a pas encore d'amis, et se sent un peu seule. Un jour, elle fait une rencontre surprenante : un petit lapin bleu, étrangement personne d'autre ne semble le voir. Une histoire d'amitié tendre et poétique, entièrement illustrée par des oeuvres originales de street art.



Roman ado: À 14 ans, Doug vient juste

d'arriver dans une nouvelle ville, où il ne connaît personne. Son frère aîné est un crétin fini. Tout semble donc jouer contre lui. Commence alors une histoire sur le passage de l'adolescence à l'âge adulte, où comédie et tragédie jouent à part égale.





CD : Le retour de Téléphone !!!



CD : Le maître du slam



Coffret DVD:
L'adaptation magistrale
de l'oeuvre de Marcel
Pagnol, signée Claude
Berri. Une oeuvre
majeure qui a obtenu un
nombre considérable de
récompenses à travers
le monde.



DVD: Novembre 1919. 2 rescapés des tranchées, l'un dessinateur de génie, l'autre modeste comptable, décident de monter une arnaque aux monuments aux morts. Dans la France des années folles, l'entreprise va se révéler aussi dangereuse que spectaculaire...

Horaires d'été de la médiathèque : lundi et vendredi : 14h-18h, mardi et mercredi :10h-12h et 14h-18h. Fermeture du 6 au 24 août.

informations: 05.57.97.94.17 ou mail: mediatheque.stcapraisdebx@gmail.com

Gym Attitude. Cécile Soulard: 06.30.68.36.16

Avec l'approche des vacances d'été, la saison de gym arrive à sa fin. Une saison bien remplie, avec de sympathiques adhérents, fort motivés, qui sont venus profiter des séances proposées par nos animateurs, Mélanie, Virginie, Yoan et Jason.

Un programme varié afin de répondre aux attentes de chacun.



Renforcement musculaire, step, lia, méthode Pilates, renforcement musculaire, circuit training, cardioboxe, body-attaque, stretching relaxation... Tout un panel d'activités pour se défouler, se muscler, soulager les tensions, travailler sa coordination, se faire du bien au corps mais aussi et surtout à la tête.



Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour des séances pleines de belle et bonne énergie.

infos sur le facebook : Gym Attitude St Caprais



Les Petits Rats - Nelly Mougneres: 06.24.70.26.27

A l'occasion de la fin d'année, nous organisons des journées porte ouvertes pendant les cours de danse, les 2 dernières semaines de juin.

- > Les mardis 19 et 26 juin:
- -ZUMBA (salle du lavoir)
 - à 17h30 enfants 7/9 ans
 - à 18h15 enfants 10/12 ans
 - à 19h30 enfants 13/15 ans
- > Les mercredis 20 et 27 juin:
- -CONTEMPORAIN (salle du lavoir)
 - à 15h30 enfants 6/7 ans
 - à 16h30 enfants 4/5 ans
 - à 17h15 enfants plus de 8 ans
 - à 19h adultes
- -ZUMBA (salle du lavoir)
 - à 20h30 adultes
- -AFRO (salle annexe au gymnase)
- à 20h30 ado + de 14 ans et adultes
- > Les vendredis 22 et 29 juin :
- -CLASSIQUE (salle du lavoir)
 - à 17h30 enfants 4/7 ans
 - à 18h15 enfants plus de 8 ans
- > Le vendredi 22 juin
- -DANCEHALL REGGAETON (salle du lavoir). à 19h30 ado plus de 14 ans







Gym Enfants - Marina Saguey: 06.58.23.06.36

De très beaux podiums cette année encore pour les gymnastes de Saint-Caprais. La "section Gym" et la "GR" brillent toujours autant et jusqu' en demi-finale de France!

Nos petites poussines sont vice-championnes Nouvelle Aquitaine et notre équipe 10-13 qui finit 13 sur 30 sur les qualifs des championnats de France joue sont titre de championne régional Nouvelle Aquitaine le 16 juin...

Nous avons eu également plusieurs titres en individuels. Bravos à tous!















Budo Saint-Capraisien - G. Nougayrede: 06.01.91.15.16

Les encadrantes du Budo Saint-Capraisien passent au niveau supérieur

Cette année, le club de Wa-Jutsu de Saint-Caprais connaît deux promotions chez les deux encadrantes du club. Belle performance!

Christine Carlier est nommée Shian (titre de maître équivalent 6ème Dan) à l'âge de 60 ans et après 25 ans de pratique assidue dont 17 ans, à la tête du dojo de Saint-Caprais de Bordeaux. Elle a formé de nombreux pratiquants adultes comme enfants, et tous peuvent reconnaître son engagement constant dans son club.

Natacha Benjaoune a réussi à l'examen de ceinture noire 4ème stade des valeurs. Un effort important sur deux saisons entières qui a mobilisé tout le dojo autour d'elle.

Ce sont des titres individuels qui récompensent les heures d'entraînement sur le tatami, une discipline physique mais également un engagement mental et moral dans la pratique sportive comme dans la vie.

Le club de Saint-Caprais vous attend pour la saison 2018-2019, avec une plus forte motivation et de grandes ambitions.



Gingko – I. Andrebe: 06.75.40.78.60

"L'atelier Lithothérapie vertu des pierres", animé par Françoise Pinon le 14 avril pendant 3h a enchanté les 10 personnes présentes de part la précision des renseignements, les supports

détaillés, la multitude de pierres présentées et le thé convivial qui termine chacun des ateliers organisés.

Nous préparons également la 4éme édition de la Journée Bien-être en Famille qui aura lieu le Samedi 25 Août au gymnase. Nous aurons le plaisir d'accueillir une trentaine de participants qui animeront des ateliers et des conférences. Nous vous attendons encore nombreux à cette journée conviviale qui a déjà depuis trois ans remporté un grand succès.

Vous pourrez consulter notre programme sur facebook : Gingko Arbre de Vie.



F.C.P.E. - C. Kontowicz: 06.88.28.46.26

Le soleil et la chaleur qui s'installent nous ont cruellement manqué cette année. 2018 aura été un cru compliqué pour l'organisation de nos manifestations du printemps. Mais la pluie n'a pas découragé tous ces super-héros, ni les musiciens de la banda Los Teoporos qui ont rythmé notre après-midi de carnaval. Nous remercions toux ceux qui sont venus se mouiller pour partager ce moment avec nous. Nous avons rejoué de malchance pour notre traditionnelle chasse aux oeufs qui a été annulée pour

éviter qu'elle ne se transforme en combat dans la boue! On compte sur la météo pour se rattraper l'année prochaine.

Mais avant de penser aux prochaines festivités, la FCPE a la prochaine rentrée scolaire en ligne de mire. Avec, à l'heure où nous écrivons, un brin d'inquiétude quant aux rythmes scolaires de l'année 2018-2019.

Nous ne savons pas à ce jour si l'école élémentaire fonctionnera sur 4 jours ou 4,5 jours. Pour rappel, le conseil d'école de la maternelle et la mairie se sont exprimés pour un retour à la semaine de quatre jours, mais aucun consensus n'a été trouvé à l'élémentaire puisque le conseil d'école s'est

Carnaval pluvieux, mais carnaval heureux! positionné pour un maintien du rythme à 4,5 jours alors que la mairie souhaite un retour à 4 jours. Nous sommes tous dans l'attente d'une réponse de l'inspection académique qui doit trancher.

En attendant de vous lancer dans la préparation des cartables, nous vous souhaitons une belle parenthèse estivale, bien méritée.





Anciens Combattants: A.C.P.G - C.A.T.M - T.O.E - V.G et Sympathisants - G. Bouey: 05.56.21.33.37

Repas gamelle

Belle réussite pour le repas gamelle le samedi 7 avril ! Tous les adhérents, sympathisants, amis et connaissances de la section de Saint-Caprais de Bordeaux, se sont retrouvés dans une ambiance festive pour une agréable journée.

Plus de 80 personnes ont pu apprécier le repas concocté par notre sympathique traiteur depuis plusieurs années.

Notre duo de charme Stéphane et Céline, ont animé cette journée de convivialité appréciée de tous et qui s'est achevée par le tirage de la tombola.

Merci à tous les participants ainsi qu'à ceux qui ont offert des lots et à ceux qui ont participé à la préparation et à la décoration de la salle.

Une assemblée générale quelque peu particulière

Le 21 janvier dernier, la section a tenu son assemblée générale. Suite au décès de notre président, Jacky Bouey, le 9 novembre 2017, c'est notre secrétaire, Marc François, qui a ouvert la séance.

Il procède au compte-rendu moral de l'année et la trésorière, Ginette Bouey, au compte-rendu financier, tous acceptés à l'unanimité.

Vient ensuite le renouvellement du bureau à l'unanimité :

- le vice-président Jean Marchandin, devient président.
- vice-président : Denis Duet
- secrétaire et vérificateur : Marc François
- secrétaire adjoint : Gérard Mast
- trésorière : Ginette Bouey
- membres du bureau : François Béarnais, Pierre Ansel et Chistian Villard
- porte-drapeau : Jean Couleau, Pierre et Téo Ansel
- porte-drapeau cantonal : Christian André

Le président prend ensuite la parole pour se présenter et souhaiter la bienvenue à tous les adhérents. Il remercie Corine Levraud, adjointe au maire, pour sa présence et la subvention de la commune accordée à notre association.

Il précise que cette assemblée générale n'est pas comme d'habitude, du fait de la disparition en 2017 de notre président Jacky Bouey, de notre président d'honneur, Paul Dupuy notre doyen, de notre camarade Michel Lavielle et de Louise Gachassin veuve d'Henri Gachassin ancien combattant. Une minute de silence est respectée.

A l'échelon cantonal, nous avons participé en 2017, à des secours aux anciens combattants ou à leurs veuves, se trouvant dans des situations de précarité et ayant un besoin urgent d'aide.

Remerciements aussi à nos porte-drapeaux présents lors de toutes les manifestations ainsi qu' aux adhérents qui participent matériellement aux préparations des rassemblements au restaurant scolaire mis à notre disposition par la commune que nous remercions également.

Le président informe les adhérents, que, sur présentation de leur carte d'anciens combattants, ils peuvent obtenir une carte gratuite de transport pour le tram et les bus transgironde.

Notre association se porte bien et l'ensemble du bureau fait tout pour que les anciens combattants et sympathisants fassent régner l'entente et la camaraderie. Pour clôturer cette réunion, le président remercie tous les participants invités à partager le verre de l'amitié.



Commémoration du 8 mai

De nombreux Saint-Capraisiens ont assisté à la cérémonie dirigée par un ancien combattant, le Colonel Bernard Letrange, et animée par Musicaprais.

A la suite de la remise des décorations à Bruno Gautron, médaille d'outre-mer avec agrafe vermeil "Tchad" et titre de reconnaissance de la nation, une minute de silence a été respectée en mémoire de Paul Dupuy et Jacky Bouey,

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été offert par la mairie, suivi par le repas à la salle des fêtes de Tabanac.

Informations diverses

- > Sortie traditionnelle du 23 septembre : journée au château de Pau et aux caves de Jurançon. Si vous êtes intéressés par la sortie du dimanche 23 septembre,
- > Adhésion : si vous désirez adhérer à notre section, vous serez accueillis avec plaisir et cela vous permettra de recevoir mensuellement et gratuitement, le journal de la fédération nationale ainsi que le magasine "Survivre" de l'association départementale de la Gironde.

Tennis Club Saint-Caprais - L. Jimenez: 06.62.23.38.48

Le tennis club en pleine mutation

Les courts de tennis principaux et le club house vont laisser place à la construction d'un lotissement.

Le club déménage à côté du city-stade dès le mois de juin et jouera sur les anciens courts qui sont pour l'occasion rénovés et éclairés.

La construction de la salle de raquettes, financée par la Communauté des Communes, débutera en septembre. Le nouveau club house sera attenant à la salle et sera financé, lui, par la commune de Saint-Caprais. Ce projet sera finalisé et opérationnel, nous l'espérons en février 2019.

Pendant ce temps nous essayons de trouver une solution de dépannage pour avoir un club house correct pour accueillir nos 175 adhérents et les joueurs des équipes que nous rencontrons. Pour rappel, nous avons 7 équipes engagées en championnat (2 féminines et 5 masculines). De plus nous organisons notre tournoi annuel ouvert à tous les licenciés de la région la 2ème quinzaine d'août (144 engagements en 2017).

Les membres du bureau ont bien conscience qu'il faudra, durant les prochains mois, s'adapter aux conditions pas toujours idéales et un peu précaires, mais nous comptons bien sur la bonne ambiance et le dynamisme de nos adhérents pour traverser sereinement cette période de transition avant la livraison finale de la salle de raquettes.

Le club de tennis espère avoir à sa disposition début 2019, 2 courts de tennis couverts neufs, 2 courts extérieurs rénovés et éclairés, plus un club house flambant neuf.

Nous croisons les doigts, ou plutôt les raquettes !!!















Club de l'Age d'Or - J.L. Maire: 06.64.00.77.38

C'est toujours avec plaisir que ses fidèles membres se retrouvent :

un mercredi après-midi sur 2 où leur sont proposés loto, jeux de carte, bavardages... le tout accompagné d'un petit goûter.
le dernier samedi du mois pour un déjeuner fait maison et très apprécié.

C'est ainsi que:

- > le 24 février, les grands-mères n'ont pas été oubliées avec les jonquilles au rendez-vous, fleuries à point pour le bonheur de toutes.
- > le 31 mars, veille de Pâques et du 1er avril Traditionnel repas pascal. Pas de Chasse aux oeufs pour nos aînés mais la tombola a permis aux plus chanceux de repartir avec poissons, oeufs, cocottes en chocolat, etc...

Mme Levraud, ajointe chargée des associations, nous a honorés de sa présence et nous tenons particulièrement à l'en remercier.



Vie Associative <<< -



En ce jeudi de l'Ascension, l'équipe de l'association BOOJOVTT était au complet pour offrir une nouvelle journée sportive et festive aux participants venus fouler nos sentiers. Depuis 23 ans que notre Trail est couru en Gironde, il franchit cette année la barre symbolique des 1000 coureurs inscrits! 1025 précisément et 293 marcheurs sur les distances de 8, 14, 22, 32 ou 40 km. Malgré quelques abandons et quelques erreurs de nombre de coureurs ont exprimé leur satisfaction à l'arrivée : beaux parcours, variés et un brin techniques. Bien boueux aussi, mais au regard des jours de pluie des mois précédents, c'était inévitable! Les coureurs du 8 km ont découvert un nouveau parcours, avec plus de sentiers et moins de route : succès immédiat, que l'on nous a encouragé à reconduire l'année prochaine.

Dans les nouveautés de l'année, il y avait aussi le changement de parcours pour les marcheurs. Ils empruntaient habituellement les mêmes tracés que les coureurs, mais cela posait quelques désagréments. Aussi, avec cette modification très appréciée par tous, la cohabitation a été marginale.

Il y avait aussi la remise d'un prix par équipe : félicitations à l'équipe masculine DBF RUNNERS qui remporte la victoire sur le 14 et 22 km.

BOOJOVTT - T.Couty: 06.08.75.50.51

1000 coureurs pour le Trail

Pour le reste, fanfare, tapas d'entrecôte et apéritif offert à tous ont contribué à la convivialité de la manifestation, et le podium a clôturé cette belle journée sportive et festive. Cette journée est le résultat de toute une année de travail, notamment durant laquelle les adhérents rencontrent les propriétaires afin d'avoir leur autorisation de passage et les partenaires afin d'obtenir une aide financière. Merci à eux, sans quoi rien ne serait possible. Merci aussi aux 60 bénévoles qui viennent nous prêter main forte et contribuent à la pérennité de cette manifestation.

Ce trail est pour nos adhérents une semaine intense de préparatifs, durant laquelle ils ne comptent pas leurs heures. Notamment cette année, où des débalisages sauvages les ont mobilisés une partie de la nuit à refaire le travail des jours précédents. Un acte stupide qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses sans la vigilance de nos adhérents. Des adhérents qui donnent sans compter mais qui ont le plaisir d'être récompensés par les nombreux messages de félicitations des participants! Alors, un grand merci à tous et à l'année prochaine!

Résultats (photos et commentaires) sur www.boojovtt.com



Créafil et Papiers - M.J. Bernazeau: 06.34.63.61.71

L'association Créafil et Papiers a été créée en décembre 2009.

Activités non lucratives, adhésion ouverte à tous.

Les activités de l'association se composent de trois ateliers :

- atelier couture,
- atelier tricot,
- atelier scrapbooking.



Qui se déroulent les :

- Lundis, jeudis et vendredis (activités couture et tricot)
- Mardis (activité de scrapbooking) de 14h à 17h, au domaine de Loustallaut.

L'encadrement des activités est effectué par l'ensemble des bénévoles qui partagent leur savoir-faire personnel. Seul l'atelier couture est animé par une couturière professionnelle à la retraite. Elle initie les personnes désirant se former aux métiers de la couture ou se perfectionner.

Nos membres mettent l'accent sur le fait de se retrouver autour de mêmes passions. Moments de convivialité et d'échanges.

L'association participe aux diverses manifestations organisées dans la commune (forum des associations, octobre rose, marché de Noël...).

Infos par téléphone ou mail : marie-jeannebernazeau62@orange.fr

A.S.C.J. - B. Maupome: 05.56.21.37.81

Assemblée générale le 24 février

Samedi 24 février 2018, l'Association Sportive et Culturelle des Jumelages tenait son AG au restaurant scolaire.

En présence de Corinne Levraud, adjointe à la vie associative, de Félix Valdemarre, Conseiller de la Communauté portugaise du Grand Sud-Ouest, de François Bidou, président de l'USV cyclisme (à l'origine du jumelage), de plusieurs présidents d'associations et devant 77 présents, le président a ouvert la séance en indiquant que l'assemblée générale est un moment important qui témoigne de l'intérêt qui est porté aux objectifs poursuivis l'association .

Le bilan moral et d'activité a rendu compte des actions entreprises, des résultats obtenus et mis en avant la pertinence des activités par rapport aux attentes des adhérents.

Josiane Larrieu a commenté un bilan financier complet et détaillé et présenté un budget prévisionnel qui a été très apprécié (et applaudi).

Dans son intervention, Félix Valdemarre a souligné le dynamisme de l'association et fait part que le Consul du Portugal était attentif a son travail.

François Bidou est revenu sur l'origine du jumelage avec Carvoiera qui fêtera cette année ses 20 ans et, dans cette perspective, des contacts seront pris avec l'AGIAC (comité de jumelage de Carvoiera) pour engager des temps forts : échanges sportifs, culturels.

Il sera proposé un comité de pilotage avec les associations et la municipalité charge de l'organisation des festivités.

Il a été décidé à la demande de plusieurs adhérents de mettre en place des cours de portugais.

Après les votes à l'unanimité des bilans, l'assemblée générale a renouvelé son conseil d'administration pour 2 ans.

Il se compose de 13 membres et afin d'élargir le processus démocratique pour augmenter l'implication de nouveaux participants dans l'association et pour faire face au manque de renouvellement de dirigeants du fait du poids des responsabilités, il a été convenu pour les 2 années à venir d'un fonctionnement collégial avec une coprésidence.

Direction de l'association :

Coprésidents : Nadine Juge et Bernard Maupome

- Trésorière : Josiane Larrieu
- Trésorier adjoint : Jésus Perez
- Secrétaire : Alain Caillaud
- Secrétaire adjoint : Philippe Forestier
- Relations section rando : Alain Caillaud
- Relations marche nordique : Jacques

Roudon et Jean Luc Doche

- 3 relations jumelage: Nadine Juge, Daniel Villetorte et Bernard Maupome.

Des élèves sérieux pour le cours de portugais

Dans une ambiance bon enfant mais studieuse, depuis le 9 avril 2018, 30 adhérents de l'Association Sportive et Culturelle Jumelages se retrouvent salle informatique tous les lundis pour l'apprentissage de la langue portugaise.

Sous la houlette de Felix Valdemarre qui bénévolement assure les cours, les "30 élèves" découvrent toutes les subtilités de la langue

Bravo à tous les élèves et au professeur et gageons que les acquis cumulés serviront lors de nos déplacements et réceptions avec nos amis



Vivicitta: vivre sa ville autrement

15 avril. ľA.S.C.J. Dimanche organisait sa traditionnelle journée multisports dans le cadre de la Vivicitta.

Placée sous le signe de la Solidarité et de la Paix entre les peuples, cette journée rassemble chaque année à la même date plus de 80000 participants dans une cinquantaine de pays qui contribuent à diffuser une autre image de la mondialisation et promeuvent un sport solidaire vecteur de paix et d'amitié.

Le matin, rando de 10 km pour les plus aguerris avec 60 personnes et de 5 km pour les familles avec 50 personnes au départ.

Après l'effort le réconfort, le repas proposée par les bénévoles de l'association a été fortement apprécié par la centaine participants.

Des ateliers de découverte d'activités telles l'escalade. aue des jeux anciens, du tir à l'arc et de l'initiation à la ont été boxe proposés.

L'ASCJ remercie l'ensemble des

participants. bénévoles l'Association, le boxing bordelais, le Club du Porge de la FSGT, le comité d'escalade du Lot et Garonne pour s'être associés à cette initiative et qui prennent part à ce mouvement sportif attaché aux valeurs de paix et de solidarité.

Avec la Vivicitta, c'est le monde entier qui joue et qui progresse.

Pratique partage

La section "Sacs à dos et s'inscrit dans fourchettes" l'objectif de la Fédération Sportive et Gymnique du travail à laquelle elle affiliée, de promouvoir un sport pour tous et ainsi ouvrir leur pratique aux personnes en situation de handicap pour des pratiques partagés.

Ainsi, depuis février, une convention de mise en œuvre sportives d'activités à destination des foyers Marie Talet de Cambes et de Bois Joly de Cestas a été signée

et permet à une dizaine de personne de chaque structure de participer aux randonnées mensuelles de l'association.

Sur des parcours adaptés, accompagnés de éducatrices et des membres de l'association, ces expériences ont permis à certains de se dépasser, de faire découvrir l'autre et ainsi d'accepter la différence qui devient une véritable source d'enrichissement mutuel.

L'ASCJ remercie participants, animateurs, éducateurs et résidents

des foyers et membres l'association contribuent à changer le regard porté sur les personnes en situation de handicap.

Réception du consul du Portugal

Dans le cadre du 44ème anniversaire de la Révolution des Oeillets, date chère à nos amis portugais, l'A.S.C.J. et la municipalité recevaient le 25 avril, M. Marcelo Vaultier-Mathias, consul général du Portugal à Bordeaux.

En présence d'Anna Tores, adjointe à la mairie de Bordeaux, d'Avaro Pimenta et de Felix Valdemar, conseiller de la communauté portugaise du Grand Sud-ouest, Christian Boneta, les membres de l'A.S.C.J. ont fait de cette cérémonie un moment important pour les relations entre nos peuples.

Aux discours de bienvenue, place des jumelages, le consul a exprimé toute sa reconnaissance envers tous ceux qui perpétuent la mémoire de cet événement et a été touché par

Lors de l'apéritif à la mairie, les témoignages d'Anna Tores et de Félix Valdemar qui ont vécu la journée du 25 avril 1974 ont

été chaudement applaudis.

Cette journée, qui fait suite à la soirée festive du 21 avril à Langoiran, prouve que les liens qui unissent Carvoiera et Saint-Caprais depuis 20 ans restent forts.





Mais, que fête t-on le 14 juillet?

Pour la plupart d'entre nous, la Fête nationale française fait référence à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. Date importante de la Révolution française puisque la Monarchie est mise en péril.

Cela est vrai, mais ce n'est pas vraiment la prise de la Bastille que nous célébrons le 14 juillet...

En effet, un an après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1790 est organisée, à Paris, la Fête de la Fédération qui a pour but d'unifier les Français. Rappelons qu'à cette époque la France est encore une en juillet, elle précise simplement que "La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle" sans indiquer quel est l'évènement vraiment commémoré.

Lass cried had and Justice single language pridlet, le Consul Commission la la Commission de Hapries de de language per verfue de falle polle la Confession des Santas de la Commission de la Confession de la Commission de la Com

Monarchie qui connaît autant d'opposants que de partisans. Il s'agit donc d'un pays qu'il faut réconcilier. Sous l'impulsion de l'Assemblée Constituante et du Marquis de La Fayette, le Roi Louis XVI prête alors serment de maintenir la Constitution l'Assemblée décidée par Nationale Constituante lors de la Fête de la Fédération.

C'est pourquoi en 1880, sous la Illème République, sous la présidence de Jules Grévy, l'État qui souhaite renforcer l'esprit national et républicain autour d'une fête nationale et d'un hymne national, préférera la date du 14 juillet 1790 symbolisant la réconciliation à celle de la prise de la Bastille dont l'événement symbolise la liberté d'action du peuple, mais aussi malheureusement beaucoup de violences.

La loi, signée par 64 députés, est adoptée par l'Assemblée Nationale, le 8 juin et par le Sénat le 29 juin. Promulguée Alors pourquoi ne pas avoir préféré le 4 août, où furent abolis les privilèges féodaux, ou le 26 août, où furent déclarés les Droits de l'Homme et du citoyen ?

N'eût-il pas été plus en accord avec les idéaux de la Révolution de choisir le jour où furent solennellement reconnues la liberté et l'égalité des droits, fondements d'une société républicaine ?

En fait, le 14 Juillet, on fête à la fois la Révolution, la République et la Nation. La Révolution avec la passion de l'égalité ; la République par la conquête citoyenne de la liberté et de la souveraineté ; la Nation par l'unité et une fraternité rendues possibles par la fin des privilèges de la noblesse et du clergé.

Ainsi le 14 juillet 1880, la devise "Liberté, Egalité, Fraternité", qui figurait déjà sur toutes les pièces de monnaie depuis 1871, est affichée sur les édifices publics.

Ce jour là, dans quasiment toutes les communes, on organise des festivités pour célébrer le 14 juillet.

Dans certains villages, la fête nationale est célébrée en fanfare dès la fin de la matinée. Mais de nombreux villages ne disposent pas de

fanfare et les festivités ne commencent alors que le soir. Sur la grande place du village sont dressées de grandes tables autour desquelles les habitants se réunissent pour dîner tous ensemble avant de participer au bal du 14 juillet.

Dans d'autres villages, comme à Saint-Caprais, les moyens financiers ne permettent pas l'organisation de la fête. Alors, pour marquer cette journée, on délibérera pour donner aux pauvres et faire un geste de fraternité. A partir de 1882, il semble, à la lecture des registres municipaux, que des festivités aient enfin lieu...

Pourquoi un défilé militaire ?

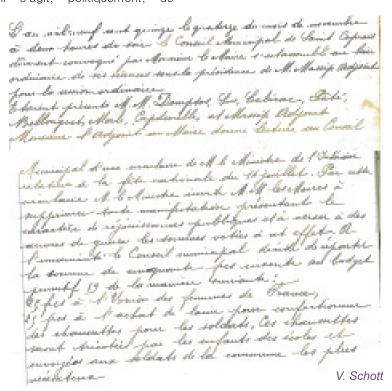
Avec l'habitude nous ne nous posons plus la question. Parce que, après la défaite de 1870, dans laquelle la France a perdu l'Alsace et la Lorraine, il s'agit, politiquement, de montrer le redressement militaire et d'entretenir l'esprit de mobilisation pour recouvrer, grâce à l'armée, les provinces perdues. A Paris, en 1880 et jusqu'en 1914, un défilé militaire est organisé sur l'hippodrome de Longchamp. Ce n'est qu'à partir de 1919, que le défilé se fera sur les Champs-Elysées.

La Illème République rétablit également la Marseillaise, un chant guerrier qui avait été composée pour l'armée du Rhin en 1792, comme hymne national.

Le 14 juillet supprimé...

Durant les 2 guerres mondiales, c'est tout naturellement que les Fêtes du 14 juillet ont été suspendues. Des actions patriotiques, et, par exemple à Saint-Caprais, des petites mains ont tricoté, avec le coeur, de quoi réchauffer les soldats.





Votre publicité ici!

Contactez Virginie, service communication.

05.57.97.94.04 communication@saintcapraisdebordeaux.fr









Abréviations utiles

ALSH: Accueil de Loisirs Sans Hébergement
CAUE: Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
CCAS: Centre Communal d'Actions Sociales
CDC: Communauté de Communes
DDTM: Direction Départementale des Territoires et de la Mer

EHPAD: Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes **FDAVC**: Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale **PLU**: Plan Local d'Urbanisme **SEMOCTOM**: Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte des Ordures

Ménagères **SDEEG** Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde **TAP**: Temps Activités Périscolaires

Agenda Manifestations

Juin

Lundi 18

> Commémoration "Appel du Général de Gaulle", 9h45 au Monument aux Morts.

Samedi 23

> Vide-grenier et vide-atelier Organises par l'ASCJ et Les Arts Disants, Place du village et à Loustallaut, dès 8h.

Samedi 30 > Fête de la gym à partir de 18h, au gymnase.

<u>Juillet</u>

> Kermesse de l'école élémentaire

Samedi 14

> Fête du 14 juillet Organisée par la municipalité, Place du village. > Critérium cycliste Organisé par l'US Villenavaise.

Août

> Journée Bien-être en famille Organisée par Gingko, des 9 h, au complexe sportif.



Le Pêle-Mêle...



















Samedi 14 juillet Place du village

à partir de 14h

Jeux pour enfants, structures gonflables et tobogganalpiacine (préparez les meilors), stands de friandises, visites de masoettes. poneys, circuit quad 16h : Concours «Le Gira Loco» (ados et adultes).

18h : Apéritif offert per la municipalité Restauration sur place préparée par l'A.S.C., j. st la Contrérie des goûteurs de tricancilles Bal, animé par «Tropical Musica Retraite aux flambeaux.



23h : Feu d'ertifice, Plaine Bernardin

